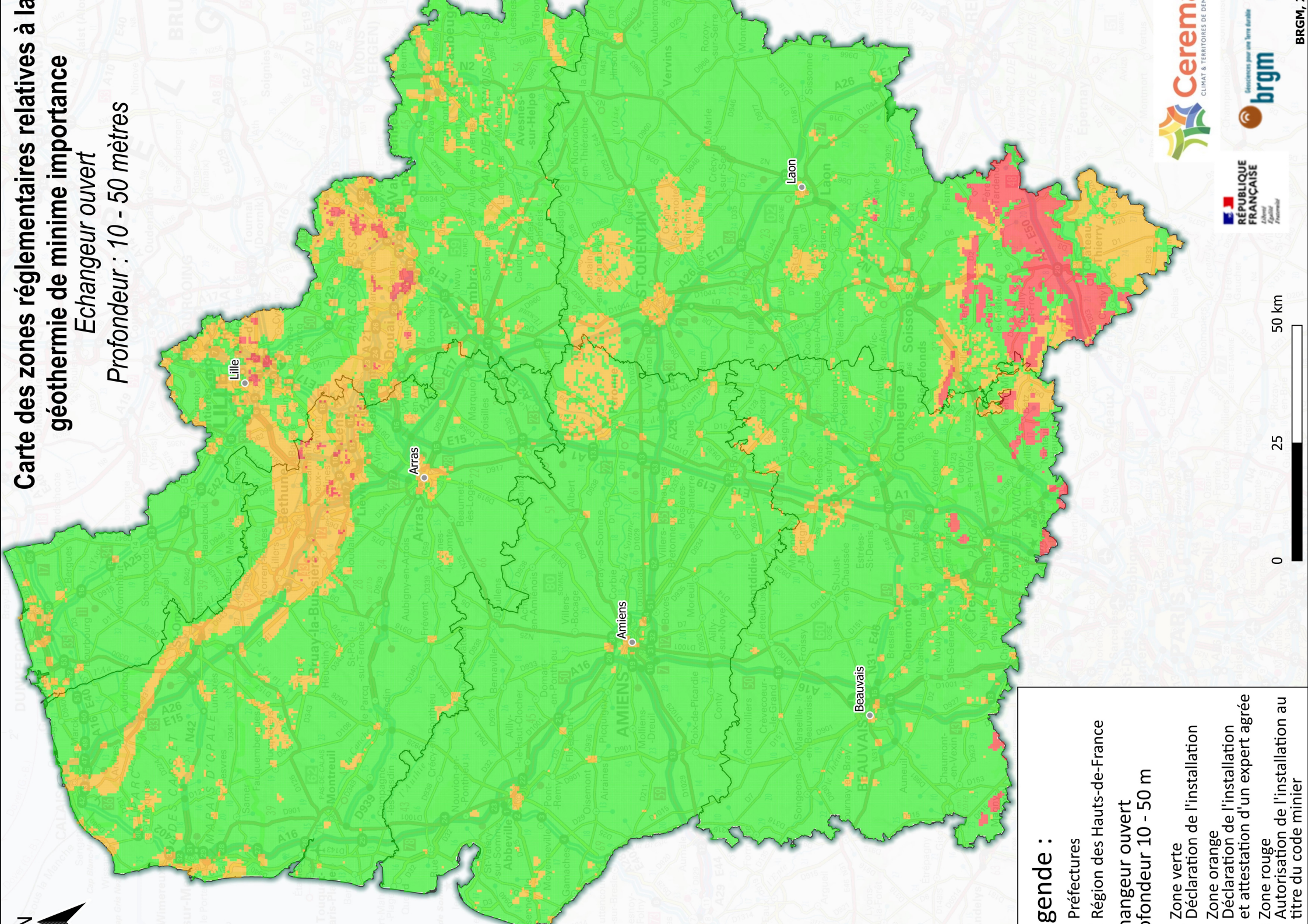




gende :

Préfectures

Région des Hauts-de-France

angeur ouvert

profondeur 10 - 50 m

Zone verte
Déclaration de l'installation

Zone orange
Déclaration de l'installation
et attestation d'un expert agréé

Zone rouge
Autorisation de l'installation au
titre du code minier